

The state of the s	
SOMMAIRE	
État-Civil	P 1
État-Civil Hommage à Robert LE CALLONNE	C P 2
Projet des traveux 2011	P 3
Projet des travaux 2011	
L'assainissement non collectif et	
l'Office du Tourisme	P 4
Flagage et encombrants	. P5
Liagage et encombrants	
Élagage et encombrants Restauration de l'église	P 6
	4 4
Démarches d'urbanisme	P 7
Les actions du CCAS	P 8
Le livre sur MOUSTOIR-AC	P 9
2010 en images	P 10-11
Section of the Park	A continue
Classe 0 en images	P 12
Les nouvelles associations	P 13
Les modelles associations	1,345
Les écoles	P 14-15
14	0.46.20
Vie associative	P 16-20
Calendrier des manifestations	P21
Mairie	
11 rue de la Maillette Tel : 02 97 44 11 73	
Fax: 02 97 44 11 73	1.5
www.moustoir-ac.fr	1.75 m
and the same of th	1
commune.de.moustoir@wana	d <u>oo.tr</u>

Le billet du Maire

Le passage d'une année à l'autre est toujours un moment d'émotion ; il nous renvoie avec une rigueur mathématique à la réalité de l'espace-temps ou se confondent l'analyse des événements passés et la mise en avant des projets à venir. Les questionnements qui en découlent contrastent symboliquement avec la légèreté, l'esprit festif et coloré de ce que nous appelons communément et joliment les fêtes de fin d'année.

Parmi les travaux programmés en 2011, la restauration de l'église débutera par la réfection de la charpente et de la toiture. Le lancement du lotissement du Pré du Pont ou « Prat ar pont » ne sera effectif qu'après l'autorisation des services de l'état en raison de l'assainissement devenu obsolète. Il devra en effet voir sa capacité étendue, au risque de bloquer l'arrivée de nouveaux habitants. L'agrandissement de la salle polyvalente reste un projet à affiner afin de pouvoir proposer aux utilisateurs un équipement des plus approprié.

Toutes ces avancées indispensables au bon développement de la commune sont bien évidement tributaires des finances publiques. Le gel des dotations de l'état et la baisse de diverses subventions nous demandera une gestion encore plus rigoureuse ; en cela, notre ligne de conduite sera la recherche d'économies et l'amoindrissement de nos dépenses. Eviter la hausse des impôts en tenant compte des investissements sera la mission des commissions municipales.

Le dossier concernant la chapelle à très largement occupé la vie communale de par les débats parfois houleux suscités au sein du conseil municipal ; je tiens toutefois et personnellement à remercier les électeurs qui se sont prêtés au référendum d'initiative locale, et donc à une démarche citoyenne. J'aurais, pour ma part, souhaité que, malgré le résultat insuffisant pour être décisionnel, la voix des électeurs soit mieux entendue, afin que l'adéquation avec nos vœux de campagne portant sur le respect de la citoyenneté ne soit pas qu'illusoire.

En ce début d'année, je vous renouvelle mes vœux les plus sincères et vous souhaite à tous de mener à bien les projets qui vous tiennent à cœur.

> Meilleurs vœux à tous Cordialement Alain JOUAN

Directeur de la publication : Alain JOUAN

Comité de rédaction : Alain Jouan, Catherine Nicol, Marissa Picaud

Photos: Mairie de Moustoir-Ac, Guy Gardien - Ouest France, Sophie Augereau - Le Télégramme, Bernard Catel - la Gazette, Jean-

Michel Caté, Guy Coste.

NAISSANCES

•	Kessy GILLON,	rue de la Maillette,	née le 10 janvier 2010 à Vannes
	Emeric LE MAY,	Kerninen,	né le 5 février 2010 à Vannes
•	Loreleï SIMON,	rue des Tamaris,	née le 13 février 2010 à Vannes
•	Sarah LE PALUD,	impasse du Grand Pré,	née le 17 février 2010 à Vannes
•	Flavie JÉGOUZO,	Clos du Lavoir,	née le 2 mars 2010 à Vannes
•	Julien LE TUMELIN,	Kerlaurent,	né le 3 avril 2010 à Vannes
•	Alicia DANIEL,	route de Kerabus,	née le 26 avril 2010 à Vannes
•	Enora TRUBERT,	place Sainte-Barbe,	née le 27 avril 2010 à Vannes
•	Eva SCHNEIDER,	Clos du lavoir,	née le 3 mai 2010 à Vannes
•	Manon DÉRIAN,	Quistinic,	née le 11 mai 2010 à Vannes
•	Maéva QUILLERÉ,	lotissement de Kerabus	s, née le 22 mai 2010 à Vannes
•	Alycia BERTHO,	impasse des Pivoines,	née le 24 mai 2010 à Vannes
	Clémence LÉCUYER,	rue de la Maillette,	née le 30 juin 2010 à Vannes
•	Coralie EVENARD,	Bellevue,	née le 2 juillet 2010 à Vannes
•	Lisa LOHEZIC,	Kerbédic,	née le 12 juillet 2010 à Vannes
•	Gabin LE PALLEC,	Bellevue,	πé le 7 août 2010 à Vannes
•	Lisa RUZ,	Clos du lavoir,	née le 9 août 2010 à Vannes
•	Gabriel LEPROVOST de	SAINT JEAN, Pen Mené	, né le 16 août 2010 à Ploërmel
•	Arthur ROLLAND,	les Trois Sapins,	né le 15 septembre 2010 à Vannes
•	Johan AMET,	Botergal,	né le 10 novembre 2010 à Vannes
•	Inès JOSSIC,	Kerlaurent,	née le 14 novembre 2010 à Vannes
•	Jeanne LE MARREC,	Kertexier,	née le 25 novembre 2010 à Vannes
•	Ambre LE BRIS,	chemin de Kerlann,	née le 28 novembre 2010 à Vannes
	Alwenna LE PADRUN,	le Mené,	née le 1er décembre 2010 à Vannes

<u>DÉCÈS</u>

•	BELLEC Michel,	rue de l'Octroi,	le 9 février 2010
•	DÉRIAN Joachim,	Kernonen,	le 11 février 2010
•	LE BIHAN Roland,	le Gohic,	le 9 mars 2010
•	MICHELIN Vincent	Kerhéro,	le 23 mars 2010
•	AUMENIER Roger,	le Coin du Bois,	le 24 juin 2010
•	LE MOINE Armandine,	Lann Blein,	le 15 septembre 2010
•	HENRIO Léonie,	Kerio,	le 27 septembre 2010
	LE CALLONNEC Robert	, lotissement Les Pins,	le 11 novembre 2010

MARIAGES

- Florent LEGAULT et Virginie LE BIAVANT, le 10 juillet 2010
- Franck MORVAN et Lomy OM, le 22 septembre 2010
- Paul-François PFISTER et Julie TRİBOUT, le 18 décembre 2010

Hommage à Robert LE CALLONNEC

Robert Le CALLONNEC nous a quitté le 11 novembre dernier après avoir lutté courageusement contre la maladie. Lors de la cérémonie de commémoration de l'armistice, l'émotion était grande et présente sur le visage de tous les anciens combattants et amis présents. Son engagement dans la vie municipale et associative, toujours respectueux des responsabilités engendrées, se mesure très largement au vide que laisse son absence.

En effet, après une carrière hospitalière dans la région parisienne, Robert s'installa à Moustoir-Ac. En 2001, il intégra la vie municipale et endossa avec une grande disponibilité bon nombre de responsabilités dans diverses associations ; militant pour la cause des anciens combattants d'Afrique, il était le



président de la section locale de la FNACA ; il fût aussi vice président du comité des fêtes et membre actif du club local des retraités, n'hésitant pas à donner le « coup de main » aux diverses manifestations de la commune.

Toutefois, bien au-delà de l'élu en tant que conseiller municipal et membre du CCAS de la

commune, c'est plus particulièrement vers l'Homme que s'attardent mes pensées. Le sentiment le plus intimement lié à son souvenir n'est autre que la gratitude, gratitude envers un Homme empreint tout à la fois d'humanisme et d'humilité, préférant de très loin les valeurs humaines et morales à bon nombre d'honneurs et de distinctions diverses. Robert aimait spontanément les gens et les respectait dans leurs différences, convaincu qu'une même espérance les unit les uns aux autres, les soutient et les sert tous ensemble. Une telle approche suffit à définir un Grand Monsieur, un Homme Bien.



Toutes mes pensées vont à sa femme et à ses enfants qui l'ont accompagné avec courage dans cette terrible épreuve.

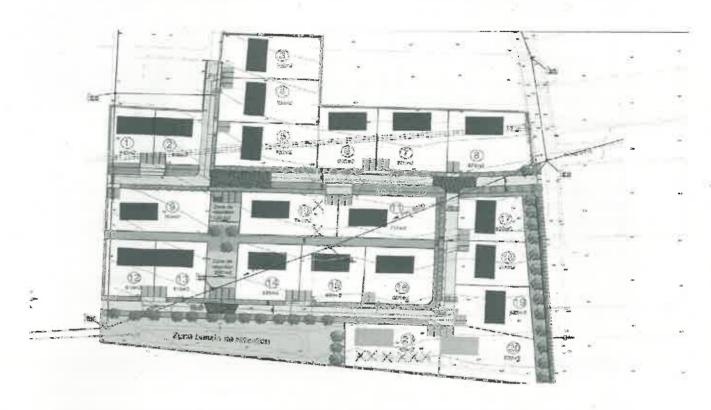
Alain JOUAN





Lotissement « Le Pré du Pont »

Un lotissement d'une vingtaine de lots verra le jour en 2011, à condition que la station de lagunage puisse accueillir les effluents de ces nouvelles constructions. Ce lotissement se situe dans la continuité de la Résidence des Alizés.

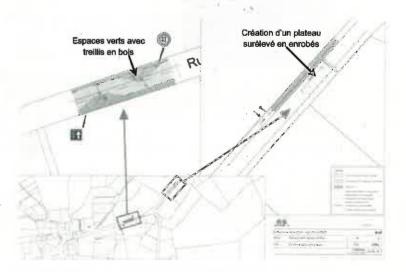


Aménagement « Rue de la Maillette »

Les contrôles radar ont démontré une vitesse excessive des véhicules entrant dans le bourg, par conséquent un aménagement sécuritaire sera mise en place courant d'année.

Il est donc prévu les travaux suivants:

- La création d'un plateau surélevé borduré afin de modérer la vitesse de l'usager et éviter une prise de vitesse trop importante.
- Les travaux de réseaux eaux pluviales liés à la création du plateau surélevé.
- La réalisation d'une chicane avec création d'espaces verts pour contribuer à la diminution de la vitesse des usagers, en complément du plateau surélevé.



Il convient de rappeler que la maîtrise d'œuvre de ce programme immobilier et des travaux de sécurité est assurée par les services techniques de Locminé Communauté.

Assainissement Non Collectif

LE SPANC ET LA REDEVANCE USAGER:

Le Service d'Assainissement Non Collectif a été créé en janvier 2003 conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, et exerce les missions suivantes :

- La vérification de la bonne implantation des nouvelles filières
- La vérification du bon fonctionnement de l'existant

Le service d'assainissement non collectif, conformément à l'article L2224-1 du code général des collectivités territoriales, doit équilibrer son budget au moyen des redevances perçues auprès de l'usager.



Pourquoi 20,15€ sur votre facture d'eau pour le compte de Locminé Communauté au titre de l'année 2010 ? (proposition de tarification 2011 : 20,23€)

Cette redevance annuelle de 20,15€ est facturée à tous usagers non raccordés au réseau d'assainissement collectif et visités par le service d'assainissement non collectif. Cette redevance permet de couvrir les frais du service d'assainissement dans le cadre des vérifications de filière (La vérification périodique de bon fonctionnement, comptes-rendus de visites, la vérification du bon entretien, gestion administrative du service).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le SPANC de Locminé Communauté – Zone de Kerjean - 56500 Locminé / Tél. : 02 97 44 22 58 messagerie : spanc@pays-locmine.com

L'Office de Tourisme Locminé-Saint-Jean-Brévelay



La saison estivale est terminée – pour sa première saison à Guéhenno, l'office de tourisme a accueilli 1200 visiteurs en juillet et solit et l'antenne de Locminé 700 visiteurs.

L'office de tourisme reste ouvert **toute l'année** au 2 rue Saint-Pierre à Guéhenno du lundi au vendredi de 9h à 17h (horaires d'hiver). Vous y trouverez des informations sur les aites touristiques et les animations du pays de Locminé-Saint Jean et des environs.

N'hésitez pas à me rendre visite, mais passez un petit coup de fil avant : l'hiver est la saison des réunions et des déplacements sur le terrain. En cas de réunion à l'extérieur, l'office de tourisme est fermé.

Les projets 2011 : édition d'une brochure touristique, création d'un site internet, programme d'animations en hiver et en été…et enfin, sortie officielle et nationale de notre carnet de route « A la recherche de l'emprélnie perque » qui permettra de découvrir le patrimoine de nos communes. En vente 3€ à l'office de tourisme.

Faites vous connaitre: Vous connaissez bien votre commune, vous avez une passion (les chapelles, le fleurissement, la pêche, la photo....) et vous souhaitez la partager, vous organisez une manifestation touristique ...



Contactez Pablenne BASLÉ au 02 97 60 49 06

ou par mall: locminesaintiean.tourisme@orange.fr

Élagage et plantations

EN LIMITE DU DOMAINE PUBLIC

Rappel des règles d'élagages :

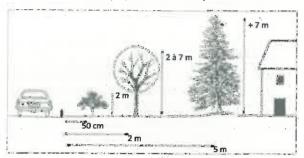
Les arbres, branches et racines qui empiètent sur le domaine public seront coupés à l'aplomb par les propriétaires. De même pour les haies qui ne devront pas dépasser sur le domaine public.

Les sujets morts ou dangereux doivent être abattus par le propriétaire. Les propriétaires sont responsables de toutes les plantations qui poussent de manière naturelle sur leur propriété.

Pour plus de facilité la commune peut regrouper les demandes et organiser une intervention d'une entreprise d'élagage mais les frais resteront à la charge des propriétaires. Pour cela vous pouvez contacter la mairie au 02-97-44-11-73.

Les nouvelles plantations doivent respecter quelles que règles :

- La distance minimale est fixée à 0,5 mètre pour les plantations qui ne dépasseront pas 2 mètres.
- 2 mètres pour les arbres entre 2 et 7 mètres.
- A partir de 5 mètres même les arbres de plus de 7 mètres peuvent être plantés.



LIGNES ÉLECTRIQUES

La ligne est sur la voie publique :

L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire si l'arbre est planté sans respecter les distances règlementaires (3 mètres d'un pylône ou d'une ligne électrique qui longe la voie publique) et si l'arbre déborde sur le domaine public.

Dans ces cas le propriétaire doit faire une demande écrite à :

ERDF, Hypervision élagage 92, rue Maneguen –ZI Kerpont BP 5 – 56850 CAUDAN Cedex.

ERDF indiquera alors les mesures de sécurité à appliquer pour les travaux. Le propriétaire pourra réaliser les travaux par ses soins ou par une entreprise agréée.

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres responsables.

La ligne traverse votre propriété :

Si la ligne traverse votre propriété, c'est à EDF d'effectuer l'élagage à sa charge.

CONSIGNE DE SÉCURITÉ :

- Ne jamais toucher un arbre en contact ou très proche de la ligne ni toucher une branche au dessus de la ligne.
- Ne pas s'approcher à moins de 3 mètres de la ligne.
- En cas de ligne tombée, ne pas s'approcher, ni toucher : contacter le service dépannage au 0 810 333 356

Ramassage des monstres et épaves

Les personnes intéressées par le ramassage des « monstres » et « épaves automobiles » peuvent s'inscrire, comme tous les ans à la mairie avant le 28 février 2011, en précisant le type de monstres (machine à laver, diverses ferrailles...), le volume et la quantité.

Restauration de l'église Sainte Barbe

Le 6 septembre dernier, le conseil municipal a pris une délibération pour les premiers travaux de restauration de l'église Ste Barbe. Ces travaux devraient débuter au deuxième semestre 2011 après résultats des d'appels d'offres. L'étude préalable a été réalisée par Madame LIZERAND (architecte DPLG et agréée auprès des bâtiments de France) et peut être consultée à la mairie de Moustoir-Ac. Il nous a paru urgent de procéder à cette restauration qui s'étalera sur plusieurs années. L'urgence étant bien sûr la mise hors d'eau de cet édifice remarquable. Ci-après les phasages possibles de ces travaux par l'architecte. Une soirée d'information est à l'étude en fonction des disponibilités des élus et de l'architecte afin de vous présenter ce dossier important.



Travaux prioritaires

Les travaux prioritaires sont nécessaires pour éviter le péril de l'édifice et assurer la sécurité de l'établissement recevant du public :

réparation des noues percées situées au sud et reprise du réseau d'eaux pluviales (raccordement des descentes, rejointoiement des fondations hors sol) y compris étude complémentaire pour une meilleure connaissance des fondations.

 révision des couvertures en attendant la réfection générale (solins, gouttières, descentes)

réparation des planchers : plancher du porche du clocher, plancher de la sacristie, plancher de la tribune avec mise aux normes du garde-corps (y compris étude complémentaire et modélisation de la charpente pour calculer l'incidence de la suppression des entraits)

 désolidarisation du beffroi des maçonneries, réparation du plancher du beffroi, protection des baies (portes, abat-sons)

 mise aux normes électriques (poste estimé, mais non inclus dans le chiffrage général car non éligible aux subventions.)

Travaux de conservation

les travaux de conservation visent à garantir la pérennité de l'édifice.

• reprise générale de la couverture (ardoises épaisses posées aux clous, faîtage en terre cuite à crêtes et embarrures)

suppression des lucarnes et option pour pose de tabatières

 révision de la charpente après découverture totale (révision assemblages, remplacements ponctuels, traitement localisé)

option pour la pose de tirants métalliques pour reprises de poussées éventuelles.

restauration des maçonneries du clocher : fût et flèche

 rejointoiement des parements, étanchéité de la galerie, restauration de la balustrade, réparations des fissures (arcs des baies et tourelle d'escalier).

Travaux de finition de restauration

 restauration des parements extérieurs (rejointoiement, calfeutrement des baies, grillages de protection des baies)

restauration des parements intérieurs (rejointoiement, enduit sur moellons)

révision et mise en peinture de l'ensemble des menuiseries

peinture de la voûte

Les démarches d'urbanisme

LE CERTIFICAT D'URBANISME

Un document informatif

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné.

Il délivre une information sur la constructibilité et sur les droits et obligations attachés à ce terrain.

Le formulaire à compléter est disponible en Mairie ou sur internet :

http://vosdroits.service-public.fr/R1469.xhtml

La demande remplie en trois exemplaires doit être déposée à la mairie où se situe le terrain.

En 2010, 44 demandes de Certificat d'Urbanisme ont été déposées en mairie (58 en 2009).

LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Pour les travaux de faible importance

Une déclaration préalable doit être obligatoirement déposée en mairie pour toute :

- Construction ou agrandissement entre 2m² et 20m²
- Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- Changement de destination d'un bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celui-ci n'implique pas de travaux.

Le formulaire à compléter est disponible en Mairie ou sur internet :

http://vosdroits.service-public.fr/R17501.xhtml

La demande remplie en trois exemplaires doit être déposée à la mairie où se situe le terrain.

Dalai d'instruction du cossier

La mairie dispose d'un délai de 1 mois pour instruire le dossier quand il est complet.

La mairie, au terme de ce délai, répond favorablement ou s'oppose au projet.

Durée de validité de la déclaration préalable

La durée de validité de la déclaration préalable est de 3 ans. Les travaux doivent impérativement commencer dans ce délai dès l'obtention de la déclaration préalable.

Une fois que les travaux ont commencé, ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an.

Si ces délais ne sont pas respectés, la déclaration préalable n'est, en principe, plus valable (sauf si une demande de prolongation est faite).

En 2010, 33 demandes de Déclaration Préalable ont été déposées en mairie (35 en 2009).

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Ce document obligatoire pour les travaux de grande importance.

D'une manière générale, les constructions nouvelles sont, par principe, soumises à permis de construire, même lorsqu'elles ne comportent pas de fondation.

- Les constructions ou agrandissement de plus 20m²
- Pour un changement de destination d'une construction lorsque ces travaux sont accompagnés d'une modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment
- Pour la création d'une nouvelle pièce avec une modification des ouvertures

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire lorsque la surface totale de la construction dépasse 170 m².

Le formulaire à compléter est disponible en Mairie ou sur internet : http://vosdroits.service-public.fr/R1372.xhtml

Le dossier complété en trois exemplaires doit être déposé à la mairie où est situé le terrain.

Páki d'Instruction

La mairie dispose d'un délai de 2 mois pour instruire une demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes, quand le dossier est complet.

Durée de validité d'un Permis de Construire

Le permis est valable 2 ans à compter de la notification de la décision au demandeur.

En 2010, 17 demandes de Permis de Construire ont été déposées en mairie (24 en 2009).

Les actions du CCAS



<u>LA SEMAINE BLEUE :</u> La Semaine Nationale des Retraités et Personnes Âgées

La Semaine Bleue est l'occasion de renforcer et de valoriser toutes ces contributions qu'apportent les personnes âgées à la qualité du tissu social au sein de nos territoires.

Le thème pour l'année 2010-2011 : À tout âge : acteurs, proches et solidaires.

Pour la troisième année consécutive, Moustoir-Ac a participé à cet évènement en organisant, le vendredi 22 octobre dernier, une rencontre entre les 195 enfants des écoles et les aînés de 65 ans et plus.

Les écoliers en petits groupes ont pu découvrir des anciens jeux bretons et différents ateliers ont été mis en place. Le midi les enfants ont pique-niqué et le CCAS a offert un repas aux anciens.



LE REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 2 mai, une centaine de séniors se sont réunis à la salle polyvalente pour partager le traditionnel repas en leur honneur. Les 240 personnes âgées de plus de 65 ans de la commune ont été invitées par la municipalité et le CCAS. La doyenne du repas, Blandine SÉVENO est âgée de 89 ans.

DISTRIBUTION DE COLIS DE FIN D'ANNÉE

Les membres du CCAS ont distribué durant les vacances de noël des colis de fin d'année aux personnes âgées de plus de 85 ans. Cette année, ces paniers gourmands sont composés de produits locaux tels que chocolats, confiture, pâtes de fruits, gâteaux ...

L'ATELIER MOSAÏOUE Le plaisir de créer

Comme tous les mercredis matins depuis trois mois, cinq enfants et cinq adultes de la commune viennent découvrir les joies de la mosaïque.

Nous avons commencé par des réalisations simples pour apprendre les techniques de coupes, de poses et de jointoiement.

La motivation est grande dans le groupe et peu à peu chacun laisse s'exprimer une créativité personnelle riche et originale.

Le plaisir de créer est là et c'est dans une ambiance conviviale que ces artistes en herbe peuvent déployer leur talent.

Nous débuterons l'année 2011 par la réalisation d'une œuvre collective pour la commune.

La responsable : Sylvie Guirois, Mosaïste.

Pour Régine et Denise, « La mosaïque est une activité qui détend, qui vide la tête, quand on la pratique on oublie tout et cela fait du bien »





Quand aux enfants
« Nous avons
hâte de venir le
mercredi matin
pour faire de la
mosaïque, on
aime ça »

2010 en images









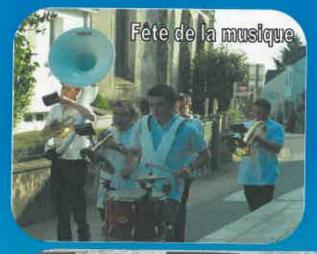








2010 en images

















Trophée J-MORVAN

Classe













L'ASSOCIATION « BOUGEONS-NOUS »



Créée depuis peu, l'association « Bougeons-nous » est actuellement composée d'une douzaine de membres vivants sur la commune de Moustoir-Ac. Notre but est d'organiser des manifestations festives ou autres pour animer notre village et créer du lien social entre les habitants.

Pour l'instant, nous avons concentré notre projet sur trois temps forts : la fête de la musique, le 14 juillet et le marché de Noël.

Si vous aussi, vous avez envie d'offrir vos compétences, vos idées ou votre énergie et de venir nous rejoindre dans cette belle aventure, nous vous invitons à venir nous rencontrer le samedi 22 janvier 2011 à la cantine du bourg à 18 heures pour partager une galette des rois.

Cet évènement sera aussi l'occasion de remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide durant ces manifestations. Nous remettrons également au représentant du téléthon l'argent récolté avec les animations du marché de Noël.

Nous remercions également les habitants de Moustoir-Ac qui, par leur participation, contribuent à la pérennité de notre association.

TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION VOUS SOUHAITENT À TOUS DE TRÈS BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Composition du bureau de l'association :

<u>Coprésidence</u> assurée par Jean Marc DANCKOF et Jérémie BRARD

<u>La trésorerie</u> est représentée par Murielle LE JÉLOUX et Agnès LE LABOURIER

<u>Le secrétariat</u> par Sylvie GUIROIS et Fabienne LE QUINTREC

<u>Les membres adhérents</u> sont Maria LE BERRE, Stéphane MARTIN, Xavier DRÉAU, Sébastien LE ROCH, Annick PIET, Véronique JOREZ, Catherine LE FÈVRE.



Une nouvelle association: MOUSTOIR-AC PATRIMOINE

Pour tous ceux d'entre vous qui ont un intérêt réel pour le patrimoine de notre commune, c'est avec plaisir que nous vous faisons part de la création d'une nouvelle association « Moustoir-Ac Patrimoine ».

Le patrimoine communal est riche et varié. Cela va des mégalithes, preuve d'une présence humaine sur notre territoire depuis des millénaires, aux édifices âgés seulement de quelques siècles. Mais le patrimoine c'est aussi la culture qu'elle soit paysanne par la présence encore de vieux chemins ou talus mais aussi, bien sûr, de matériels anciens bien rangés dans un coin d'une grange ou parfois oubliés dans un grenier.

Les traditions orales font aussi partie de notre patrimoine. A nous aussi de les sauvegarder pour les transmettre avant qu'elles ne sombrent définitivement dans l'oubli. La tâche est grande. Nous invitons tous les passionnés à nous rejoindre pour mettre en valeur les multiples richesses de notre belle commune.

Extrait des statuts : « Cette association a pour objet d'œuvrer pour la conservation, le développement et valorisation du patrimoine dans la commune de Moustoir-Ac. Le patrimoine s'entend ici dans son acception la plus large : mégalithes, paysages, édifices, documents relatives à l'histoire de la commune, traditions orales, arts et techniques. Par ses actions en faveur du patrimoine l'association entend tisser des liens entre l'histoire de la commune et une vision de son avenir. » (JO du 11 décembre 2010)

Contacts: Jean-Luc Hilary - 02 97 44 13 07 - jeanluc.hilary@sfr.fr; Erwan Jean - 02 97 44 13 07 - erwan.jean@wanadoo.fr; Philippe Pierre - 02 97 44 12 15

Un premier rendez vous est proposé le vendredi 25 mars 2011 à la salle polyvalente pour une conférence sur l'histoire de la commune avec Jean-Etienne PICAUT. La soirée débutera par la tenue de la première assemblée générale annuelle de l'association.

L'École Publique « Les Petits Chaj'du »

Hameau de Kerhéro 56500 – Moustoir-Ac Tél.: 02 97 44 14 70



Équipe éducative :

Classe de maternelle (PS - MS) :

Stéphanie DECOURCELLE / Julie LE DU (le jeudi)

ATSEM: Marie-Lyne MANDART

Classe de GS/CP/CE2:

Virginie LE PADRUN (Directrice)

Auxiliaire de Vie Scolaire : Aurélie LODEVIS

Classe de CE1/CM1/CM2:

Lou DUROUSSEAU

Employée de Vie Scolaire : Lauriane JEZEQUEL

C'est avec un réel plaisir que les 61 élèves et leurs professeurs ont retrouvé, ou découvert, leur école. Grâce à la mairie et à l'Amicale Laïque, que nous remercions vivement, de nombreux projets vont encore voir le jour cette année. En voici quelques-uns :

Liaison CM2 / 6ème :

Les élèves de CM iront passer deux journées (décembre et juin) au collège Jean Moulin de Locminé.

Ouverture culturelle :

- Participation au projet Cin'école pour les cycles 1 et 2, et projet « école et cinéma » pour les cycles 3 ; les élèves iront voir 3 films au cinéma Le Club de Locminé.
- Spectacles au Dôme de St-Avé (CE2 au CM2) et spectacles au Palais des congrès à Pontivy (PS jusqu'au CE1).
- Sortie à la ferme de Brémelin à Guéhenno, pour les maternelles, à la découverte de la fabrication du jus de pommes et des animaux de la ferme.

Éducation Civique :

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 passeront, cette année, leur permis piéton, en collaboration avec la gendarmerie de Locminé.

Nous remercions toutes les personnes (parents et bénévoles) qui nous aident à concrétiser ces projets. Des manifestations ponctueront la vie de l'école au fil de l'année :

<u>Arbre de Noël</u> : « les cow-boys et les indiens » le vendredi 17 décembre 2010 (théâtre, chants, danse, ...)

Galette des rois : 28 janvier 2011 <u>Troc et puces</u> : 3 avril 2011 <u>Fête de l'école</u> : 21 mai 2011

Éducation physique et sportive :

- Piscine : GS/CP/CE1/CE2. Les CE1 et CE2 passeront leur test Boléro.
- Kayak : CE/CM1/CM2 iront deux journées complètes à l'étang de la Forêt à Brandivy, pour participer à différentes activités : kayak, orientation, VTT et tir à l'arc.
- Équitation : PS jusqu'au CE1 participeront à 6 ½ journées « équitation » au printemps.
- Intervention d'Elodie (animatrice sportive de LOCMINÉ communauté) tous les mardis de l'année.

Enseignement de l'anglais dès la GS

Éducation à la santé et à la sécurité :

- Travail sur l'alimentation avec réalisation d'ur livre de recettes.
- Prévenir les risques au quotidien, savoir alertes en cas d'incidents et intervenir.

Nous attendons très prochainement l'installation de tableaux numériques avec 12 mini-ordinateurs dans le cadre de <u>l'école numérique rurale</u>.



La directrice est à votre disposition pour tous renseignements ou inscriptions. A bientôt.

L'équipe pédagogique

Les Écoles Privées Sainte-Barbe et Notre Dame

Directrice au bourg : Mme THEBAUD Marie-Paule

02-97-44-11-57

Directrice à Kerhéro : Mme ROBIC Josiane

02-97-44-15-09

Président d'AEP : M. JAFFRE Claude

Présidente d'OGEC : Mme LE REZOLLIER Estelle **Présidente d'APEL :** Mme LE GUERNEVE Annaig

1. RÉPARTITION PÉDAGOGIQUE

146 élèves sont inscrits cette année dans les écoles privées de Moustoir-Ac. Ils sont répartis en 6 classes :

≻<u>Au bourg</u> :

- PS MS : Isabelle LE TONQUÈZE et MAHE Maryse ASEM
- CE1/CE2 : Marie-Paule THÉBAUD
- CE2 CM1 : Solenn ROLLANDO
- CM1- CM2 : Sterenn HEUZÉ

A Kerhéro :

- PS MS GS : Josiane ROBIC et LEGRAND Laurie ASEM
- PS MS GS : Josiane ROBIC et LEGRAND Laurie ASEM
- GS CP : Marie-Hélène BROGARD

> Dans les 2 écoles :

- Soutien aux élèves en difficulté : Jacqueline KERJOUAN
- Aide individualisée assurée par les enseignantes les mardis et vendredis après la classe

2. ACTIVITES SPORTIVES :

- Rencontres UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre)
 - Marche endurance, sport collectif, athlétisme avec les écoles du réseau
 - 8 Avril 2011 : journée sportive nationale pour le centenaire de l'UGSEL
- Piscine pour les élèves du CP au CM2.
- Au complexe sportif:
 - Intervention d'un animateur de LOCMINÉ Communauté au niveau CE et CM.
 - Séances de sport pour les élèves de Kerhéro

3. DOMAINES PEDAGOGIQUES

> Projets d'année :

- Littérature : LE CONTE
 - étude de divers contes tout au long de l'année scolaire
 - Mise en scène d'un spectacle conté et chanté en collaboration avec une animatrice de l'association « Les Jardins de Vénus »
- Ouverture sur le monde : LA VILLE
 - Découvrir le monde urbain
 - Réalisations artistiques par toutes les écoles du réseau et exposition des œuvres au Collège J.P. Calloc'h de Locminé ouverte à tout public : TRANS'ARTS.

> Anglais:

- Initiation de la maternelle au CP par un intervenant de la méthode POP'ENGLISH
- Enseignement du CE1 au CM2 par une enseignante habilitée de l'école

Liaison CM2 - 6 ime ;

- Vivre une journée entière au collège

Le développement durable :

- Sensibilisation sur la préservation de la qualité de l'eau
- En lien avec la communauté de communes
 - · Sensibilisation au tri sélectif
 - Opération Troc'école

Ouverture sur le monde

- Fermes pédagogiques
- Animations
 - Spectacle de marionnettes
 - Cinéma éducatif et d'animation
 - Le conte au cinéma
- Visite découverte d'une grande ville

4. LES ASSOCIATIONS AEP - OGEC - APEL

- Durant l'été, rénovation de 2 classes primaire, entretien de bâtiments, réfection de cour, de clôtures....
- Animations diverses tout au long de l'année scolaire : Pardon des chevaux, Arbre de Noël, Carnaval et soirée dansante, Kermesse, Loto, Sorties scolaires...

5. REMERCIEMENTS

Les directrices et l'équipe équipe enseignante remercient :

- Monsieur le Maire et le Conseil Municipal qui nous accordent subventions et conventions.
- Les bureaux AEP, OGEC, APEL, les parents d'élèves et amis de l'école, les différentes associations de la commune qui nous soutiennent et nous permettent de réaliser les divers projets de nos écoles.

TENNIS CLUB MOUSTOIR-AC

Le Tennis Club de Moustoir-Ac se porte bien. Les effectifs pour la saison 2010/2011 se maintiennent avec plus de soixante-dix adhérents. Des cours de tennis de tous niveaux sont proposés. Dès l'âge de 4 ans, les enfants s'initient au mini-tennis afin de développer leur adresse et leur motricité par de multiples jeux. D'autres cours destinés aux enfants et adultes sont dispensés en fonction des niveaux, que ce soit pour le loisir ou la compétition. Les cours ont lieu les mardis et vendredis soirs et les samedis toute la journée.

Tous les ans, le club engage des équipes en championnat départemental. Cette année, trois équipes jeunes ont été engagées : deux équipes garçons dans les catégories 9/10 ans et 13/14 ans et une équipe fille dans la catégorie 13/14 ans. Pour la plupart d'entre eux, c'est leur première expérience en compétition. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite.



Concernant le championnat senior, quatre équipes sont engagées : une équipe féminine et trois équipes femme évolue masculines L'éauipe départemental 3 et vise la montée en fin de saison. C'est bien partie puisqu'elles sont en tête. S'agissant hommes, les équipes évoluent départementale 2, 3 et 4. L'équipe 1 masculine vise également la montée en D1. Leur première place actuelle à mi-championnat est un bon présage. L'équipe 2, quant à elle, devra batailler dur pour se maintenir à son niveau. Enfin l'équipe 3 a pour objectif de terminer en milieu de poule et permettre aux nouveaux joueurs de se lancer dans la compétition.

Si vous voulez rejoindre le club, même en cours de saison, n'hésitez pas. Quelque soit votre niveau, votre âge, que ce soit pour du tennis-loisirs ou de la compétition, on vous attend!

<u>Présidente</u>: Fanny MENANT <u>Trésorier</u>: Marcel MENANT <u>Secrétaire</u>: Sophie CHARLES

Membres du bureau: Denis JOUANNIC, Muriel LE TALOUR, Michel LE FRANCOIS, Claudine JEHANNIN, Jean-François LE METAYER, Laëtitia CORFMAT, Yves-Marie LECOMTE, Claude LECOMTE, Jacques LE METAYER et Martine MENANT.

Pour tous renseignements: 02.97.60.27.63

ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DE MOUSTOIR-AC

le Bureau :

<u>Président</u>: Roland LE GUERNEVE <u>Vice Président</u>: Alain NOUVEL <u>Secrétaire</u>: Franck TANGUY <u>Trésorier</u>: Franck CRENO

Membres: Yohann AUDO, Jean-Luc HILARY, Jean Luc Kerneur, Bertrand NOUVEL.

En cette nouvelle saison 2010-2011, la société compte 60 adhérents.

La campagne de destruction des ragondins, en collaboration avec la municipalité et la Fémodec, commencera en mars. En ce qui concerne les corbeaux mi avril, en 2010 nous en avons prélevé environ 150.

Les comptages nocturnes auront lieu en février 2011, 3 soirs sur la même semaine, de 21 heures à 1 heure du matin. Le parcours d'une année sur l'autre est le même. Les recensements de Février 2010 sont corrects. On a eu une nette amélioration pour le lièvre: sur un soir on a recensé 27 lièvres, alors que les premières années de comptage on recensait 8 lièvres. Courant Mars on effectuera aussi un comptage de perdrix et de faisans à l'aide de chiens. Le repas offert aux propriétaires se déroulera, comme d'habitude, le dernier samedi du mois de Février. N'y sont invités, en principe, que les propriétaires de terrains ayant signé un bail. Si toutefois, on en oubliait, n'hésitez pas à nous appeler. Un autre repas, ouvert à tous aura lieu le 26 Mars 2011 en soirée.

Le concours de pêche à l'étang de Mainguillo en GRAND CHAMP se déroulera le samedi 22 et dimanche 23 Mai. Le 14 Juillet, on organisera notre traditionnel concours de pétanque aux terrains des sports de MOUSTOIR-AC.

La société de chasse remercie tous les propriétaires et agriculteurs. Sans eux, on ne pourrait pas chasser sur une surface d'environ de 2000 hectares, voir plus. On remercie aussi la municipalité, l'A.S.M. et le comité des fêtes pour leur collaboration et entre-aide tout au long de l'année.

Nous remercions aussi tous les amoureux de la nature (randonneurs pédestres et équestres, vététistes ...etc.);

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse année 2011.

COMITE DES FÊTES de MOUSTOIR-AC

Président : Philippe BRIEN

Vice-président : Christophe LE DASTUMER

Trésorier : Liliane TANGUY

Trésoriers Adjoints : Marie Thérèse BRIEN.

Denise LE FLOCH

Secrétaire : Véronique DAGORNE

Membres : Jérémie BRARD, Eric CARO, Jean-François LE

JELOUX, Pascal LE JEUNE, Luc LE MENAHEZE,

Patrick LE PRIOL.

Avant tout, cette année 2010, nous aura marqué avec la disparition d'un " Personnage " dans le paysage associatif de Moustoir-Ac : Il s'agit, vous l'aurez deviné, de notre Ami Robert LE CALLONNEC, qui fut entre autres, notre Vice-Président, au Comité des fêtes durant plusieurs années. Ce fidèle compagnon de toutes nos activités, nous laisse un grand vide, et nous garderons de lui que d'excellents souvenirs.

Il était encore parmi nous le 1er mai dernier lors de la troisième étape du Trophée Job Morvan, qui a vu cette année la victoire de Jérôme GUISNEUF, devant un public passionné de cyclisme.

En juillet, nous avons aidé la paroisse à lancer son 1er loto; puis en septembre, ce fut au Trophée Centre Morbihan d'organiser sur deux soirées consécutives, leurs lotos en partenariat avec les différents comités de Naizin, Réguiny et Moustoir-Ac.

Enfin, nous avons bouclé l'année en faisant un don de 1 000€ à une association venant en aide à Haïti.

Détà sur les rails pour l'année 2011, nous sommes en mesure de vous annoncer que la commune de Moustoir-Ac fera parler d'elle lors du week-end de Pâques : En effet, le Comité des Fêtes a décidé d'organiser, ici à Moustoir-Ac, le Départ et l'Arrivée de la première étape du Trophée Centre Morbihan 2011,



course Internationale Juniors, qui permet bien souvent propulser ces jeunes vers des carrières professionnelles.

Ce week-end débutera par :

Vendredi 22 Avril avec la présentation de toutes les équipes participantes à la salle polyvalente de Moustoir-Ac.

Samedi 23 Avril : Départ et Arrivée de la course en ligne du T.C.M., ainsi qu'une course d'attente 'Cadets'.

Afin de boucler le budget prévisionnel de cette manifestation, nous organiserons notre loto le 23 juillet, et nous serons aux côtés du T.C.M. pour mettre en place leurs lotos les 9 et 10 septembre à Moustoir-Ac.

Cette année, le Comité organisera également un loto au profit de la mucoviscidose le 13 août, et les bénéfices seront remis en intégralité lors de la Virade de l'Espoir à Locminé fin septembre.

Espérant que vous ayez bien noté tous ces rendezvous, et en attendant de vous voir nombreux à nos manifestations.

NOUS VOUS SOUHAITONS LINE BONNE ANNÉE

TROUPE DE THÉÂTRE les « Gwenn Ha Du »

Pour cette nouvelle saison théâtrale, voici les dates à retenir: Samedi 15 Janvier 2011 à 21h

- Spimanche 16 Janvier 2011 à 15h
- Samedi 22 janvier 2011 à 21h
- S Dimanche 23 Janvier 2011 à 15h
- Samedi 5 Février 2011 à 21h



Comme l'année précédente, nous avons opté cette année pour une pièce unique. Il s'agira d'une comédie en 3 actes de Benoit HILLAIRET intitulé « Cotes et cocotte ».

Les répétions ont débuté à la mi-septembre et c'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons chaque semaine pour préparer et affiner au mieux

notre spectacle. Cette année encore 5 représentations sont au programme et nous espérons vous voir nombreux, afin de venir partager quelques instants de rigolade en notre compagnie.

Ce mot est aussi l'occasion pour nous, de remercier tous nos sponsors qui sont tous les ans présents sur nos affiches.

Nous tenons également à remercier, particulièrement, notre équipe de bénévoles qui nous est fidèle tout au long de l'année.

Enfin, nous souhaitons rappeler que toute personne intéressée à rejoindre la troupe est la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter...

Toute la troupe vous adresse, à vous et vos familles, tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2011 !!!

Composition du bureau :

- Co-Présidence : Sonia BRIEN Christophe LE DASTUMER - Jean-Luc STRUGEON
- Trésorier : Eric CARO
- Trésorière adjointe : Marie-Hélène LEFRANCOIS
- <u>Secrétaire</u>: Sylviane LE DORTZ
 <u>Membres</u>: Valérie STRUGEON-LE FICHER, Patrick LE PRIOL, David LE LAUSQUE, Yvon GUILLARD

LES RANDONNEURS DE LANVAUX

L'année 2010 aura été joyeusement marquée par le 20ème anniversaire de l'association le 4 septembre dernier. A cette occasion, la grande famille des Randonneurs a organisé une très belle fête honorée par la présence d'élus dont Monsieur le Maire et le député Gérard LORGEOUX ainsi que de responsables d'associations locales qui nous ont fait l'amitié de leur présence.

Un défilé équestre dans les rues de Locminé précédé d'un pique-nique a conduit les cavaliers dans le bourg de Moustoir-Ac où cavaliers et chevaux ont fait une escale technique obligatoire! La soirée fût gaie et festive!

Comme c'est le cas traditionnellement, des travaux d'entretien sur les chemins de randonnée et des ouvrages de franchissement des cours d'eau ont été menés par un bataillon de Randonneurs afin de permettre au plus grand nombre qu'ils soient vététistes, pédestres ou cavaliers d'en profiter au mieux et en toute sécurité.

La Trans-morbihannaise réunissant une centaine de cavaliers venus de divers horizons a sillonné les montagnes noires lors du pont de l'Ascension de 4 jours dans une ambiance très chaleureuse.

Les 10 et 11 avril les Randonneurs ont organisé leur week-end endurance équestre au cours duquel de très nombreux cavaliers se sont affrontés sur des épreuves de portée régionale et nationale. Les épreuves jeunes chevaux du samedi ont permis de réunir également un beau plateau de concurrents.

Lors du championnat de France des jeunes cavaliers organisé dans le Cantal à Chalinargues, les couleurs locales ont été fièrement portées et défendues par trois des nôtres. Par équipe, les résultats de la Bretagne sont très satisfaisants et l'avenir semble d'ores et déjà très prometteur pour la relève.

Naturellement, pour le pardon de Kerhéro, les Randonneurs ont présenté une délégation de cavaliers précédés lors du défilé par une carriole tirée par un attelage, bien sympathique, de poneys.

Les Randonneurs remercient vivement les bénévoles qui contribuent activement à la réussite de leurs compétitions ainsi que les propriétaires fonciers qui autorisent l'emprunt des chemins privés pour le plus grand bonheur de tous.

Une très cordiale invitation est lancée auprès de tous les propriétaires de chevaux qui voudraient nous rejoindre pour faire de la ballade ou de la compétition.

L'assemblée générale se déroulera le 12 février prochain à la salle polyvalente.

Que 2011 soit une belle et heureuse année pour tous !



AVENIR SPORTIF de MOUSTOIR-AC



Retenez cette date, le samedi 28 mai 2011 marquera, jour pour jour, le 28 mai 1971, le 40ème anniversaire de notre club. Les préparatifs sont en cours afin que cette journée de "retrouvailles" entre dirigeants joueurs, bénévoles, supporters

actuels et toutes celles et ceux qui ont apporté, par le passé leur contribution à notre association soit une complète réussite et reste dans les mémoires. La saison 2010-2011 a fort bien débuté. Les "Rouges et Blancs", que ce soit en équipe A ou B flirtent avec le haut du classement. De plus, contrairement, aux années passées, les coupes ont apporté beaucoup de satisfactions. 3 tours en coupe de France et 2 en coupe de Bretagne. Gageons, qu'au mois de mai prochain, avec la fête annoncée, nos joueurs nous réservent de bonnes surprises. L'ASM vous souhaite une bonne et heureuse année 2011.

Vive les "Rouges et Blancs".

Venez nous rejoindre sur le site à l'adresse suivante : http://www.avs-moustoir-ac.com



Nouveaux maillots de l'ASM

LES PETITES AIGUILLES DE MOUSTOIR-AC

Il y a un an, trois monasteriennes ont eu l'envie de se regrouper pour coudre au lieu de rester chacune de leur côté. C'est comme ça qu'est née l'association « Les Petites Aiguilles de Moustoir-Ac ».

Loin d'être un cours de couture, chacun vient avec son expérience même les débutantes et nous nous efforçons de partager nos petit trucs, notre savoir

faire. De la création de vêtements, à la réalisation de rideaux ou d'accessoires à cheveux, tout type de travaux d'aiguilles est abordé (broderie, crochet, tricot, couture...). N'hésitez pas à nous rejoindre.

L'association est ouverte à tous sans restriction d'âge ou

de lieu de résidence. Les adhérentes (pour l'instant uniquement des femmes...) se retrouvent tous les vendredis à partir de 20h30 dans un local communal situé au 8, rue de la Maillette (le bâtiment en face de la mairie).

Une participation annuelle de 5 euros est demandée aux adhérents. Les enfants de plus de

sept ans, quand à eux, sont invités à participer à nos ateliers pendant les vacances scolaires. À disposition depuis cette année, livres de patrons, machine à coudre en prêt, chute de tissus pour s'entrainer.

Pour tous renseignements téléphoner à Amélie au 02-97-44-06-07 ou au 06-70-09-75-92.



FÉDÉRATION NATIONALE des ANCIENS des FORCES FRANÇAISE en ALLEMAGNE et AUTRICHE

173ème section des A.F.F.A.A du Morbihan,



Secteur de Locminé-Moustoir-Ac

L'association des anciens FFA de notre secteur a participé aux différentes cérémonies patriotiques du canton de Locminé, ainsi qu'au fort de Penthièvre le 13 juillet 2010.

<u>Président :</u> LE TEXIER Ernest <u>Secrétaire :</u> LAUDRAIN Philippe <u>Trésorier :</u> LE JEUNE Marie-Reine

Contact: 02-97-44-13-59

FÉDÉRATION NATIONALE des ANCIENS COMBATTANTS en ALGÉRIE MAROC et TUNISIE (FNACA)

Le Comité F.N.A.C.A. de Moustoir-Ac avec son drapeau a été présent aux différentes cérémonies patriotiques du canton.

- ✓ 19 mars 2010: Fin de la guerre d'Algérie, rassemblement place du 19 mars 1962 puis le cortège s'est rendu au Monument aux Morts et a déposé une gerbe.
- ✓ 8 mai 2010 : Rassemblement au Minio et dépôt de gerbe.
- ✓ 18 juin 2009 : Remise de diplômes et drapeau.
- ✓ 13 juillet 2010 : Cérémonie à Penthièvre.
- ✓ 23 octobre 2010 : Assemblée Générale F.N.A.C.A
- ✓ 11 novembre 2010 : Départ de la Mairie avec les drapeaux jusqu'au Monument aux Morts. Allocution de M. Alain JOUAN, Maire de Moustoir-Ac, et dépôt de gerbes, suivi d'un pot de l'amitié.

Président : David SYLÉNÉ

Secrétaire : Jeannine LE CALLONNEC

Trésorier : René LE BOUQUIN

Porte drapeau : Roger LE BLANC et Henri FILY

<u>Vice Président</u>: Claude JAFFRÉ <u>Secrétaire adjoint</u>: Rémi PUREN <u>Trésorier adjoint</u>: Claude JICQUEL

Membres du bureau : Gilbert MARTINEAU et

Gilbert DAGORNE

Le 22 octobre 2011 Assemblée Générale de la FNACA.

L'AMICALE LAÏQUE ÉCOLE PUBLIQUE de MOUSTOIR-AC

L'Amicale Laïque de kerhéro s'occupe d'organiser les évènements festifs autour de la vie scolaire des élèves de l'école publique les « Petits Chaj'Du », dans le but de récolter des fonds pour financer des sorties scolaires, voyages, cinéma, matériel...

Ses activités 2010/2011:

- Préparation du Stand de l'école au marché de noël le 04 décembre 2010
- Organisation de l'Arbre de Noël du 17 décembre 2010
- Participation à un fest-Noz à la salle polyvalente de Moustoir-Ac le 08 janvier 2011
- Repas de la galette des rois le 29 janvier 2011
- Troc et puces le 03 avril 2011
- Fête de l'école le 21 mai 2011

Composition du bureau :

<u>Président</u>: Pierre CAPDEVILLE – Tél: 02-97-61-29-23 <u>Vice-président</u>: François CAHAREL (sortant cette année)

<u>Trésorière</u> : Florence ELY

<u>Secrétariat</u>: Delphine BEAUDU et Christine COSTE <u>Membres</u>: Sandrine LE PAIH et Maïwenn GROUAZEL



Maisons fleuries

Sur Moustoir-Ac, 8 participants pour le concours communal des maisons fleuries.

Le vendredi 22 octobre, les élus, les membres du jury des communes de Plumelin et de la Chapelle-Neuve et les candidats se sont réunis pour la remise des prix : Un bouquet de roses et des bons d'achats.



Les lauréats :

Maisons avec jardins

1-Raymonde CORFMAT

2- Marie-Thérèse

GUILLEMET

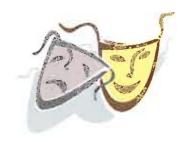
- 3- Philipe LE DIVENAH
- 4- Marie-Thérèse LE PAIH
- 5- Joseph LAMOUR

<u>Façades</u>

raçaues

- 1- Joël NOBLANC
- 2- Annie LE GARSON
- 3- Jeannie VILPOUX

Le 8 janvier	Vœux du Maire
Le 8 janvier	Fest-Noz de l'Amicale Laïque
Les 15, 16, 22 et 23 janvier	Représentations Théâtrales
Le 29 janvier	Galette des rois de l'Amicale Laïque
Le 1 février	Repas du Club des Menhirs
Le 5 février	Représentation Théâtrale
Le 12 février	AG Randonneurs de Lanvaux
Le 19 février	Repas de l'A.S.M
Le 25 février	Carnaval des Écoles Privées
Le 26 février	Repas des chasseurs
Le 20 mars	Élections cantonales 1* tour
Le 26 mars	Repas des chasseurs
Le 27 mars	Élections cantonales 2™ tour



	ifactations
Har	des manifeste
Calendrie	des manifestations 2011
	20 "



Du 2 au 4 avril	Troc et puces de l'Amicale Laïque
Le 9 et 10 avril	Endurance Randonneurs de Lanvaux
Le 16 avril	Repas de l'A.S.M
Le 22 avril	Repas du Comité des Fêtes pour le Trophée Centre Morbihan
Le 23 avril	Départ de la course Trophée Centre Morbihan
Le 7 Mai	Repas des Anciens
Le 15 mai	Exposition Vieilles Voitures
Le 21 mai	Kermesse de l'amicale Laïque
Le 28 mai	Repas de l'A.S.M (40 ans du club)
Le 7 juin	Repas du Club des Menhirs
Le 18 juin	Loto de L'A.S.M
Le 18 juin	Fête de la Musique
Le 1- juillet	Loto des Écoles Privées
Le 16 juillet	Loto du Tennis Club
Le 23 juillet	Loto du Comité des Fêtes
Le 13 août	Loto du Comité des Fêtes pour la lutte contre la Mucoviscidose
Le 20 août	Loto de la FNACA
Du 27 au 29 août	Loto du Club des Menhirs

Les 9 et 10 septembre	Loto du Comité des Fêtes pour le Trophée Centre Morbihan
Le 18 septembre	Pardon de d Kerhéro
Le 15 octobre	Repas de l'A.S.M
Le 22 octobre	AG de la FNACA
Le 29 octobre	Repas de l'A.S.M
Le 5 et le 19 novembre	Repas de l'A.S.M
Le 3 décembre	Téléthon
Le 9 décembre	Arbre de Noël de l'École Publique
Le 16 décembre	Arbre de Noël des Écoles Privées



